

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2017

RUE DU ROYAU :

Le conseil municipal décide de déclasser deux tronçons de la route départementale 70, rue du Royau, entre le carrefour et le port, pour une longueur de 914 mètres, qui seront intégrés dans la voirie communale.

PERSONNEL COMMUNAL :

- **ASTREINTE** : Les employés du service technique assurent à tour de rôle une semaine d'astreinte. L'indemnité perçue est mise à jour conformément aux montants fixés par arrêté ministériel.
- **PRIME ANNUELLE** : la prime, revalorisée de 2%, soit un montant de 6 908 €, est répartie entre les 19 agents.

FOYER LOGEMENT :

Le conseil municipal réajuste les lignes budgétaires du foyer logement relatives aux articles : eau et assainissement, études et recherches et revenus des immeubles. Il décide aussi de revaloriser les charges locatives de 10 € à compter du 1^{er} janvier 2018.

	Numérotation des appartements	TARIF 2018
Charges locatives pour un logement T1	N° 1 à 23	675,00 €
Charges locatives pour un logement T2	N° 24	779,00 €
	N° 25 et 26	764,00 €
Majoration pour un logement T2 occupé par deux personnes	N° 24 à 26	310,00 €

Et de fixer le montant du prix du jeton « lave linge » et du jeton « sèche linge », à compter du 1^{er} janvier 2018, à 1 €.

COMITÉ INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE :

Le comité est dissous. Le conseil municipal approuve la répartition des excédents entre les communes, soit pour TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, une somme de 4 319 €.

SALLE DE SPORTS :

Le conseil municipal sollicite une subvention de 170 323 € soit 15% du montant de travaux auprès du Conseil Régional et sollicite une subvention auprès de la Préfecture des Côtes-d'Armor au taux de 30 % pour la deuxième tranche des travaux en 2018.

CENTRE NAUTIQUE :

Le conseil municipal approuve le projet de création d'un centre nautique à Trestel pour un montant estimatif des travaux de 250 000 € H.T. et sollicite l'inscription de cette opération au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018 au taux de 30 %.

TRAVAUX DE VOIRIE :

- Monsieur Jean BODSON rend compte de l'avancée des différents travaux de voirie en cours sur la commune et qui peuvent se résumer ainsi :

* Aménagement de la rue de la Mairie : Les travaux suivent leur cours. Le Syndicat Départemental d'Énergie doit poser prochainement les mâts d'éclairage et procéder à leur raccordement avant le 15 décembre prochain.

* Travaux route de Camlez : Le ralentisseur a été mis en place en face du stade de foot. Il s'avère efficace pour ralentir notablement les véhicules et devra faire l'objet d'un contrôle pour être « homologué ».

* Carrefour du Royau : La bretelle d'accès vers la rue de Tréguier a été fermée définitivement afin de ralentir les véhicules dans ce grand carrefour. Un aménagement pour cyclistes et vélos y sera effectué prochainement.

* Aménagement derrière la superette : Les travaux ont démarré par les réseaux d'eaux pluviales et eaux usées. Une interdiction d'accès par la rue de Ker Awel vers le carrefour du haut de la côte de Port Le Goff sera effective dès la fin des travaux pour éviter les risques d'accidents.

* Rue de Saint Guénolé : France Télécom va démarrer l'enlèvement des fils et des anciens poteaux.

Lotissement de Park Mezou

Tous les lots sont vendus et 6 maisons individuelles ont fait l'objet d'un démarrage de travaux.